

DÉCRYPTAGE

Financement

BAM réitère son engagement en faveur des TPME

● La Banque centrale a tenu, en ce début d'année, à confirmer sa détermination à résoudre la problématique du financement de la Très petite et moyenne entreprise. Cette volonté est aujourd'hui matérialisée par une action concrète avec la publication d'une nouvelle circulaire relative au programme de soutien au financement des TPME.

Bank Al-Maghrib confirme, une nouvelle fois, sa volonté de soutenir le financement de la TPME. Interpellé sur la question, le wali de Bank Al-Maghrib assure de la détermination de la Banque centrale à améliorer l'accès au financement pour les Très petites et moyennes entreprises. Cette volonté est aujourd'hui matérialisée par une action concrète. La Banque centrale vient en effet de publier une circulaire relative au programme de soutien au financement des TPME. Cette dernière vise à «définir les modalités de refinancement des banques participant au programme de soutien au financement des Très petites et moyennes entreprises». Dans le détail, ce dernier devrait bénéficier aux banques qui accordent des crédits, moyen et long termes, aux TPME qui répondent à des critères préalablement définis. En effet les banques, pour qu'elles puissent bénéficier de ce programme, doivent obligatoirement accorder des crédits aux TPME, hors promotion immobilière et professions libérales et réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 millions DH. Ce programme concerne, également, les crédits octroyés, dont le montant total par entreprise, est inférieur ou égal à 50 millions DH. Toujours selon les nouvelles directives de la Banque centrale, ce programme devra s'étaler sur une période maximale fixée à 2 ans. Du côté des banques participant à ce programme, elles devraient bénéficier, pour chaque année civile, d'avances de la Banque



centrale «pour un montant maximum égal au volume des crédits qu'elles comptent accorder aux TPME». Les institutions bancaires pourront également bénéficier d'un refinancement additionnel équivalent au volume des crédits accordés aux très petites et moyennes entreprises industrielles ou qui réalisent, au moins, 40% de leur chiffre d'affaires annuel à l'export.

L'urgence d'une approche globale

La Banque centrale n'en est pas à sa première initiative, en termes de soutien à cette catégorie d'entreprises. Ces dernières années la dite banque n'a eu de cesse de clamer la nécessité d'assurer une bonne politique de financement de la Très petite et moyenne entreprise. Différents programmes

et opérations de communication ont été déployés en faveur de ce tissu entrepreneurial qui en appelle cependant à la mise en œuvre d'une approche globale pour répondre à la problématique de financement. Le contexte est, en effet, difficile pour les entreprises; la problématique des délais de paiement continue de grever leurs trésoreries, la conjoncture économique ne semble guère reluisante, s'agissant des perspectives pour l'année 2016, la nécessité d'une approche globale est confirmée, ce qui rend urgente la mise en place d'une approche globale pour solutionner la problématique du financement. Nous le notons sur nos colonnes, ce vœu reste certes très pieux dans la mesure où ces dysfonctionnements ne sont pas propres au Maroc mais

touchent en effet de nombreux pays aux économies dites «solides». Pour l'heure, le coût jugé élevé du crédit aux PME et le phénomène du rationnement s'expliquent encore par l'existence d'imperfections dans le fonctionnement du marché du crédit. La situation persiste encore malgré les nombreux efforts déployés par les parties prenantes et notamment les banques qui mobilisent des fonds spéciaux pour le financement de cette catégorie d'entreprises. Il y a dix ans déjà une étude avait été lancée, en concertation avec le ministère de l'Économie et des finances, dans le but de déterminer une approche globale sur cette question

De nouvelles dispositions pour soutenir ce tissu d'entreprises sont au menu.

et devait «examiner les modalités de mise en place d'un système de garantie nationale solide et pérenne tout en réévaluant les dispositions relatives au capital risque». Le contexte économique difficile dans laquelle se trouvent aujourd'hui les PME, notamment sur le volet financement de leurs activités, rappelle, une nouvelle fois, l'urgence d'une réforme globale et de la mise en place d'un système «solide et pérenne». Le wali de Casablanca l'a d'ailleurs déjà souligné à plusieurs reprises : «Le problème du financement de la PME appelle donc une solution globale, qui implique l'engagement de plusieurs institutions, à côté du gouvernement, dans le cadre d'une concertation organisée et responsable». Une mobilisation générale est donc requise de la part de toutes les parties prenantes, gouvernement, institutions financières et secteur privé. C'est justement ce qui doit être matérialisé à travers l'observatoire de la TPME toujours attendu.